LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 22 JAN. 2010

Monsieur le Président,

Vous m'avez fait part de la réalisation du livret sur le devoir de mémoire que les enfants de CM1 et CM2 de la commune de Croix viendront compléter par leurs travaux artistiques exposés et inaugurés le 23 janvier prochain dans la salle Henri Block.

Je suis très admiratif de la qualité de ce projet que vous avez initié afin de servir, défendre et transmettre les valeurs républicaines qui fondent l'identité de la France auxquelles, vous le savez, je suis particulièrement attaché.

Ce travail de mémoire est un témoignage essentiel contre l'oubli et l'indifférence aux souffrances et à la barbarie.

Il constitue également, pour nos jeunes concitoyens à qui il s'adresse, un cadeau et une exigence. Le cadeau d'une génération qui a su rester debout face à la honte et à l'ignominie, mais aussi l'exigence de porter maintenant et à leur tour ce message de paix, de tolérance, de respect de l'autre et de dignité.

Ensemble, ils sont la France.

Aussi je vous demande d'être mon interprète pour féliciter chaleureusement les équipes pédagogiques et les élèves croisiens qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans cette opération remarquable que vous avez su conduire et à laquelle je souhaite de rencontrer tout le succès qu'elle mérite.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cordiaux

Nicolas SARKOZY

Monsieur Paul HALLART
Président de l'Association "APhiCro"
89 boulevard Emile Zola
59170 CROIX

PREMIER MINISTRE

CABINET

Paris, le

02 AVR. 2010

Références à rappeler :
CAB IV/2 - PE/VN
R102464.01.1

Monsieur le Président,

Vous bien voulu faire part au Premier Ministre des initiatives de l'Association Philatélique Croisienne.

Votre démarche a retenu toute l'attention de Monsieur François FILLON.

C'est pourquoi il m'a chargé de signaler votre courrier à Monsieur Luc CHATEL, Ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Premier Ministre

Romain ROYET
Conseiller Technique

Monsieur Paul HALLART
Président de l'Association Philatélique Croisienne
89, boulevard Emile Zola
59170 CROIX

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère éducation nationale

Ministère de l'Éducation nationale,
Porte-parolat du gouvernement

Le Ministre

Paris, le 20 AVR. 2010

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu adresser au Premier Ministre un dossier qui présente l'intérêt de la philatélie dans la transmission de la mémoire.

Après avoir pris connaissance de ce travail avec beaucoup d'intérêt, je le transmets à Monsieur Jean-Michel Blanquer, Directeur général de l'enseignement scolaire et à Madame Marie-Jeanne Philippe, Recteur de l'Académie de Lille, en leur demandant de bien vouloir y prêter attention.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Luc CHATEL

Monsieur Paul HALLART
Président de l'Association
Philatélique Croisienne
89, boulevard Emile Zola
59170 CROIX

MEN/RM/10

110 rue de Grenelle - 75357 Paris SP 07 - Téléphone : 01 55 55 10 10

Le Chef de Cabinet
du Président de la République

Monsieur Paul HALLART
Président de l'Association "APhiCro"
89 boulevard Emile Zola
59170 CROIX

Paris, le 21 AVR. 2010

Monsieur le Président,

Votre nouvelle correspondance est bien parvenue au Président de la République.

Monsieur Nicolas SARKOZY m'a chargé de vous en remercier et de vous assurer de tout l'intérêt porté au livret que vous avez réalisé grâce aux travaux consacrés au devoir de mémoire, auxquels les élèves des écoles élémentaires de la commune de Croix ont participé.

Le Chef de l'Etat tient à vous renouveler ses plus vives félicitations pour le travail que vous avez accompli et la réflexion menée sur ce sujet, qui ont reçu un accueil particulièrement favorable. Croyez bien qu'il s'en réjouit.

Aussi m'a-t-il confié le soin de faire part de votre démarche au Ministre de l'Education Nationale, porte-parole du Gouvernement, chargé de conduire les prochaines mesures annoncées concernant l'apprentissage de la citoyenneté dans les établissements scolaires.

Vous serez tenu informé, par ses soins, de la suite susceptible de lui être réservée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cédric GOUBET

Référence à rappeler
SCP/E & A/A80322

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère éducation nationale

Ministère de l'Éducation nationale,
Porte-parolat du Gouvernement

Le Chef de Cabinet

Paris, le 11 MAI 2010

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu adresser au Président de la République un dossier qui comporte un projet de livret civique destiné aux enfants qui retrace l'histoire de notre temps à travers les timbres postes.

Je transmets ces documents à Monsieur Jean-Michel BLANQUER, Directeur général de l'Enseignement scolaire en lui demandant de bien vouloir les examiner avec attention.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Jonathan DERAI

Monsieur Paul HALLART
Président de l'Association
Philatélique Croisienne
89, boulevard Emile Zola
59170 CROIX

MEN/RM/10

110 rue de Grenelle - 75357 Paris SP 07 - Téléphone : 01 55 55 10 10

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère éducation nationale

Direction générale de l'enseignement scolaire

Service du budget, de la performance et des établissements

Sous-direction de la vie scolaire, des établissements et des actions socio-éducatives

Bureau des actions éducatives, culturelles et sportives

DGESCO B3-4
n° 2010 – 0302

Affaire suivie par
Charlotte CARSIN

Téléphone
01 55 55 26 07
Télécopie
01 55 55 29 54
Courriel
charlotte.carsin
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Paris, le 23 AOUT 2010

Monsieur le Président,

Vous avez appelé l'attention du Président de la République sur l'association APhiCro qui a utilisé le timbre-poste comme support du travail de mémoire des élèves de l'école primaire de la commune de Croix dans le département du Pas-de-Calais.

Je tenais à vous féliciter pour votre action et votre investissement auprès des écoles de votre commune et vous remercier de contribuer ainsi à la transmission des valeurs et de l'histoire de notre pays auprès des jeunes générations.

Je vous invite à prendre l'attache de Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Education nationale, du Pas-de-Calais pour étudier comment votre action pourrait être mieux connue des écoles de votre département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Ministre et par délégation,
Pour le Directeur général
de l'enseignement scolaire et par délégation,
L'inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional,
chargé de la sous-direction
de la vie scolaire et des établissements
et des actions socio-éducatives

Roger VRAND

Monsieur Paul Hallart
Président d'AphiCro
89 boulevard Emile Zola
59170 Croix